

*Louhossoa*



**Luhuso**

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail [commune-de-louhossoa@wanadoo.fr](mailto:commune-de-louhossoa@wanadoo.fr)

Conseil du 7 octobre 2016

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

**Etaient présents (12) :**

DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, JAUREGUIBERRY Jean Louis, IRIART BONNECAZE Carole, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, LARRALDE Ximun, SAPPARART Bertrand, ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, MONGABURE Bernadette, LARRONDE Irène : Conseillers

**Etaient excusés (3) :**

OSPITAL Marie Dominique, OLHAGARAY Michel, HIRIART Alain : excusés

**Secrétaire :** ALZURI Isabelle

**DEMARCHE 0 PESTICIDE – DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE**

Monsieur le Maire présente le rapport suivant,

Par souci de la préservation de la santé publique et de l'environnement, la commune a décidé de supprimer l'utilisation de pesticides pour entretenir les espaces publics. L'Agence de l'Eau Adour Garonne intervient pour soutenir les collectivités qui s'engagent dans cette démarche en finançant notamment la mise en place d'outils de communication afin de communiquer auprès de ses administrés.

La commune souhaite cette année, mettre en place 3 panneaux d'informations en format A2 dans le cimetière. Ils seront joliment intégrés dans cet espace chargé d'histoire grâce au travail d'un ferronnier d'Ixassou. Deux panneaux seront mis en valeur par un cadre en fer forgé noir. Le troisième sera présenté sur un pupitre, assorti aux portails du cimetière. Des affiches seront installées à la Mairie et dans les écoles. Des flyers seront distribués afin de sensibiliser la population : sur les dangers des pesticides et sur les actions menées pour entretenir la commune sans produits chimiques. Enfin, le logo « 0 pesticide » sera affiché sur les portières du véhicule de service de la commune.

Le coût de l'achat des supports de communication s'élève à 327 €HT pour l'impression (panneaux, affiches, flyers, autocollants véhicules) et 505 €HT pour les supports en fer forgé qui intégrera les panneaux dans le cimetière (dont 85 €HT pour la mise en place de l'ensemble).

Il vous est demandé d'approuver la demande de subventions les plus élevées auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le Conseil Municipal,

- **DEMANDE** les subventions les plus élevées possibles à l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'achat des supports de communication d'un montant de 327 €HT pour l'impression et de 505 €HT pour les supports en fer forgé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes démarches nécessaires à ce dossier.

**Adopté à l'unanimité,**

Pour copie conforme  
Louhossoa le 8 octobre 2016,  
Le Maire  
JP HARRIET



*(Handwritten signature in blue ink)*

## Accusé de réception

<b>Nom de l'entité publique</b>	Commune de LOUHOSOA
<b>Numéro de l'acte</b>	20160055
<b>Nature de l'acte</b>	DE - Délibérations
<b>Classification de l'acte</b>	7.10 - Divers
<b>Objet de l'acte</b>	0 PESTICIDE
<b>Statut de la transmission</b>	8 - Reçu par Contrôle de légalité
<b>Identifiant unique de télétransmission</b>	-216403501-20161007-20160055-DE
<b>Date de transmission de l'acte</b>	11/10/2016
<b>Date de réception de l'accuse de réception</b>	11/10/2016

